

Compte-rendu du CA du 18/06/2024

Présents : MM Jean Christophe Mathy Poisot, Christian Pradel, Daniel Gaudon, Isabelle Gondard, Françoise Favre, Annick Di stephano, Emilie Perrin, Lauriane Simon, Clarisse Egloff, Simone Soly, Marie-Claude Vermare, Béatrice Wesse.

Excusés :

Absente : Mme Mure Christelle

Désignation de la secrétaire de séance : Clarisse Egloff

Présentation de Lauriane Simon : étudiante cadre de santé, elle effectue un stage de 4 semaines auprès de JC Mathy Poisot. Au cours du stage, elle a beaucoup travaillé sur le projet d'établissement et l'activation du plan canicule.

- **CCAS :**

- Adoption du précédent PV du 2/04/2024

- - **Secours :** présentés par Daniel Gaudon - Pas de secours.

- - **Questions diverses :**

- Organisation des repas des aînés en Décembre : un devis a été demandé à Eric Bost pour la musique, l'animation : 200€/repas pour Pontcharra et St Loup. Ce devis est moins cher que la prestation de l'année dernière. Il est donc retenu.

- Réflexion sur le mode d'inscription : deux moyens sont possibles : par le Via ou par Courrier. L'année dernière, l'inscription par le Via a causé des confusions, notamment à cause du très court délai entre la distribution du magazine et la date limite d'inscription. Le conseil d'administration décide de distribuer un courrier dans les boîtes aux lettres des personnes concernées. Daniel Gaudon s'occupe de la rédaction du courrier et de la mise sous enveloppe. Les membres du CA s'occuperont de la distribution.

- **Résidence autonomie :**

- **Réorganisation de service :** création/suppression de postes, modification fiches de postes, mise à jour du tableau des emplois, modification du mode de gardiennage : pour être en conformité avec le droit du travail, il est nécessaire de réorganiser le mode de gardiennage, notamment pour la nuit. Il n'y aura plus de gardien de nuit présent à la Résidence, l'astreinte débutera à 20h45. L'astreinte se fait à domicile pour le salarié. Voir le tableau.

- Les agents sont d'accord pour cette réorganisation. Elle sera effective le 30 septembre.

- L'économie engendrée par cette réorganisation devrait être de 5200€. Approuvé à l'unanimité.

- **Nouveau Régime des astreintes :** Il est lié à la réorganisation de service. Les agents sont rémunérés pour leur astreinte. En cas d'intervention, la rémunération est majorée. Ces astreintes rentrent dans le cadre des astreintes de sécurité. L'heure commencée est payée. Approuvé à l'unanimité.

- **Subvention CARSAT** pour l'achat de bornes de sécurité : système d'alerte avec bouton pour le résident (bracelet ou collier). C'est un investissement du CCAS. Ces bornes de sécurité permettront aux résidents de contacter directement l'agent d'astreinte en cas de nécessité. Le CCAS demande à la CARSAT une subvention

qui correspond au montant HT de l'achat soit 18118€. Selon le devis le coût total sera de 19944,80€TTC avec récupération de la TVA.

- Autorisation pour demander la subvention : Approuvé à l'unanimité
- Autorisation pour l'achat : Approuvé à l'unanimité
- **Taux d'occupation** : information donnée par JCMP : le taux d'occupation est à 100%
Un départ est prévu : celui de Mme Bissuel qui souhaite partir pour rentrer chez elle le 30 juin. Mme Odette Pernet rentre dans l'appartement le 1er Juillet. Il n'y aura pas de vacance de logement.
- **Vie de l'établissement** :
 - Préparation du repas d'été : voir le menu. Il aura lieu au restaurant scolaire. La boisson est incluse dans le prix. (Lors du repas de Noël, il y avait 56 personnes).
 - Tarif pour les résidents : 15€
 - Tarif pour les invités : 20€
 - Semaine bleue : Le CCAS va associer la Maison Marguerite aux actions de la semaine bleue. Reconduction des actions de l'année dernière : un vernissage en lien avec le centre social, l'organisation d'une dictée.
 - Association Tisane aux Tilleuls : peu de familles intéressées donc le projet est suspendu.
- **Accueil d'un « service jeune »** pendant les vacances : ce « service jeune » est proposé par la COR. Il effectuera des actions d'animation. Cela avait été très apprécié l'été dernier.
- **Questions diverses** :
 - Questionnaire sur le cadre de vie : il est nécessaire pour l'évaluation externe qui commencera au 1er semestre 2025. L'étude de satisfaction est à refaire car c'est un critère de qualité important. Une réflexion est menée sur les modalités de cette étude de satisfaction, car le questionnaire de l'année dernière est assez long et cela prend beaucoup de temps aux membres du conseil qui s'en occupent.

Séance levée à 20h00

Prochain CA le Mardi 8 Octobre 19h.

